

Compte rendu de Réunion Publique > Requalification de la Place du Salin

Le 26 septembre 2016

> *Lieu* : Salle Osète – Espace Duranti

> *Participation* : 55 participants

> *Élues présentes* :

*Julie ESCUDIER, Maire de Quartier Capitole / Arnaud-Bernard / Carmes ;
Annette LAIGNEAU, Adjointe au Maire et Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge
de l'Urbanisme et des Grands Projets.*

> *Intervenants* : Pieter JAN VERSLUYS, Cabinet BAU – B

> *Services municipaux présents* : Maurice PRADAL, Direction des Grands Projets ;
Marc SÉGUELA et Bernard HERRET, Direction Générale des Espaces Publics ; Estelle
MEYER ; Direction Mobilité Gestion Réseau ; Teddie LORIN, Marie-Claire CROCI et Caroline
ANTONY, Direction Démocratie Locale ; Rose-Claude BERNARDINI, Collaboratrice de
Madame Escudier.

Julie Escudier et Annette Laigneau accueillent l'assistance et présentent les intervenants. Julie Escudier débute son propos en rappelant que cette réunion publique a pour objectif de présenter les premières pistes d'aménagement de la place et de recueillir les premières impressions de chacun. En effet, cette réunion de présentation ouvre la phase de concertation. À compter de cette date, pendant un mois, les citoyens pourront lui communiquer leurs contributions. Elle rappelle que chaque contribution sera étudiée afin de réajuster le projet au mieux.

La Maire de Quartier précise que la Municipalité a fait le choix d'inscrire la place du Salin dans le programme de requalification du centre-ville, pilotée par Joan Busquets Pour rappel, ce projet vise également à rénover la place Saint-Sernin, la rue des Lois (en cours), la rue Gambetta, la place Victor-Hugo ou encore les Allées Jean-Jaurès. Dernièrement, la place Saint-Pierre a également été rénovée dans ce cadre.

1 Présentation des orientations retenues :

Julie Escudier décrit les objectifs principaux du projet :

- La requalification de l'espace public et la valorisation du patrimoine environnant,
- La mise en valeur de l'axe cardo romain,
- Le renforcement de l'attractivité de la place,
- Le confort des piétons et des modes doux,
- Le renforcement de la végétalisation, pour recréer une continuité végétale,
- L'amélioration de l'éclairage public,
- L'uniformisation et la modernisation du mobilier urbain.

En ce qui concerne le calendrier du projet, Julie Escudier précise qu'au préalable des travaux, des sondages archéologiques seront menés par le service archéologie de Toulouse Métropole. Ces sondages sont prévus d'ici la fin de l'année. Madame Escudier assure que les riverains comme les commerçants recevront un courrier d'information à ce sujet.

En suivant, les travaux concessionnaires, qui permettent de moderniser et de dévier si besoin les réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz, commenceront début 2017 pour une durée de six mois. Enfin, les travaux de réaménagement de la place prendront le relais jusqu'en juillet 2018.

Annette Laigneau prend la parole pour présenter le projet à visée patrimoniale. En effet, l'ambition de Toulouse à s'inscrire dans la démarche UNESCO guide les choix qui sont effectués en matière d'urbanisme et de requalification du centre-ville. En plus des rues et places présentées par Julie Escudier, Annette Laigneau rappelle que le canal du Midi est inscrit au patrimoine de l'UNESCO et qu'un travail est actuellement effectué pour la

requalification des berges. En parallèle, il y a le Projet Grand Parc Garonne qui va remettre la Garonne au centre de Toulouse.

Annette Laigneau donne la parole à Pieter Jan Versluys pour présenter les grandes orientations du projet. (cf. Diapo)

La requalification de la Place du Salin s'inscrit également dans une démarche historique par la requalification du Cardo Romain depuis Saint-Sernin jusqu'à la place du Salin en passant par la rue du Taur et la rue Pharaon.

De plus, Pieter Jan Versluys indique que le projet est respectueux de la formation de la place et de son évolution dans l'histoire, avec la succession de 3 places formant ce cœur de quartier. La diagonale historique est maintenue dans le projet car le diagnostic effectué au préalable des études a relevé un axe structurant pour la circulation dans le centre-ville. Le diagnostic a également relevé une forte présence de véhicules en stationnement illicite.

Le projet permettra d'améliorer l'accès au Parking des Carmes et d'améliorer le flux pour renvoyer les véhicules vers la rue du Languedoc et la rue Ozenne.

Afin de libérer la façade du Salin, il est prévu de supprimer le « tourner à gauche ». La circulation sera ainsi apaisée à l'Ouest, c'est-à-dire du côté de la rue des Paradoux et le stationnement sera possible sur la partie Est de la place du Salin, c'est-à-dire du côté de la rue de la Cour d'Appel, par le maintien de 40 places de stationnement ainsi qu'une aire de livraison et une place adaptée aux personnes à mobilité réduite. Pieter Jan Versluys explique que la suppression du stationnement permettrait d'agrandir les trottoirs et ainsi d'accroître l'espace dédié aux piétons. En ce qui concerne les espaces de stationnement motos et vélos, il est prévu de maintenir la capacité existante. Les aires de stationnement seront améliorées.

En ce qui concerne le revêtement au sol, Joan Busquets propose de préserver la cohérence avec les autres projets du centre-ville en utilisant le porphyre, une pierre naturelle durable et résistante. Quant à la chaussée elle sera en enrobée d'une même teinte.

En matière de végétalisation de la place, les arbres existants seront maintenus. De plus, la perméabilité du sol sera améliorée. Joan Busquets propose de recréer l'alignement des arbres en plantant 14 arbres. Les grands arbres côtoieront de plus petites essences d'arbres. Ces implantations nécessitent un travail en sous-sol conséquent pour dévier les réseaux.

Ensuite, l'éclairage public sera amélioré. Il y aura de nouveaux mâts hauts au cœur de la place en plus des appliques historiques en façades.

Concernant la voie de circulation : aujourd'hui elle se décompose en trois voies (deux voies de bus et une voie pour les autres véhicules). Joan Busquets propose de réduire le nombre de voies à deux (une voie de bus et une voie pour les véhicules) et de créer de part et d'autre une piste cyclable. La portion de voies au droit de la place du Salin serait un plateau piétonnier, de façon à réduire la vitesse des véhicules et à donner la priorité aux piétons.

Joan Busquets propose également d'implanter un mobilier urbain de qualité et adapté. En effet, des bancs à deux regards sont proposés. De même, des conteneurs enterrés sont proposés (il s'agit d'un binôme : l'un pour le verre, l'autre pour les emballages papier. Cet équipement sera sur la place, le long de la voie de circulation.

Pour le Côté Est, le positionnement de la statue de Cujas n'est pas encore défini. De même, il est proposé de réhabiliter le kiosque Montariol.

Les élues précisent que la place restera tout à fait adaptée pour accueillir les bouquinistes et le marché.

2 Les Modalités de la Concertation :

Madame Laigneau et Madame Escudier lancent la concertation qui sera ouverte jusqu'au 28 octobre. Les participants pourront envoyer leurs avis et leurs suggestions sur la messagerie de la Maire de Quartier : julie.escudier@mairie-toulouse.fr. Les contributions permettront à l'urbaniste Joan Busquets, en charge du projet ainsi qu'aux services de Toulouse Métropole de finaliser le projet d'aménagement.

Avant le lancement des travaux, une autre réunion publique sera organisée pour présenter le projet final et préciser l'organisation des travaux.

Elles laissent la parole à l'assistance pour recueillir les premières impressions faisant suite à la présentation du projet.

3 Échanges :

Un riverain domicilié rue des Fleurs souhaite comprendre si le projet est arrêté ou si la discussion est encore possible notamment au sujet du stationnement. Il regrette que le stationnement passe de 77 places existantes à 40 places, plusieurs participants soulèvent cette interrogation.

Julie Escudier rappelle que la totalité des places ne sont pas supprimées. En effet, chaque place retirée doit être compensée. Madame Escudier informe les participants que, pour les

résidents, des solutions de stationnement avec des tarifs préférentiels existent dans le parking Saint-Michel. Pour les résidents, le tarif est de 75€ par mois. En parallèle, Toulouse Métropole a développé un outil pour faciliter la recherche de location de garages privés, en lien avec les bailleurs sociaux. Plus d'informations sont disponibles sur le site de Toulouse Métropole (www.toulouse-metropole.fr – Rubrique Proximité – puis Stationnement à louer).

Cette interrogation sera étudiée dans le cadre de la concertation.

Julie Escudier explique que la suppression du stationnement profitera aux usages piétons et à l'esthétique de la place.

Un riverain domicilié place du Parlement souhaite connaître les réflexions concernant la place du Parlement. Maurice Pradal, de la Direction des Grands Projets, indique que la place du Parlement fait l'objet de réflexion. Son réaménagement n'est pas prévu à court terme.

Le riverain souhaite également savoir si le marché sera maintenu pendant le temps des travaux. Maurice Pradal précise que la cinématique des travaux n'est pas terminée. L'activité des commerçants et des marchés sera maintenue dans la mesure du possible.

Un riverain propose de déplacer le marché afin qu'il se rapproche des commerces de bouches sédentaires de la place. Il propose également une fontaine qui permettrait de donner davantage de fraîcheur et d'apaisement à la place. Ces propositions seront étudiées.

Un riverain trouve regrettable de contraindre le flux routier en ajoutant des axes dédiés aux vélos. Il regrette également les incivilités des cyclistes de manière globale dans le centre-ville.

Annette Laigneau répond que l'objectif n'est pas de supprimer la voiture du centre-ville. En revanche, l'objectif est de redonner la priorité aux flux piétons.

Une riveraine intervient au sujet des débordements nocturnes dans le quartier et des nuisances sonores potentielles générées par les clients des établissements. Elle s'inquiète également des mictions qui laisseront des traces sur le porphyre.

Annette Laigneau répond que l'amélioration du cadre de vie des Toulousains est une priorité et que chaque projet est pensé en fonction de cet objectif.

Julie Escudier souhaite ajouter que la requalification d'un site doit s'intégrer au mode de vie d'un quartier. C'est pourquoi, la question des usages est cruciale. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre l'accessibilité des piétons et l'emprise des terrasses. Par ailleurs, les règles

d'occupation du domaine public ont évolué dernièrement, les objectifs du plan terrasse qui a été adopté sont de garantir un espace piétonnier accessible et confortable, de trouver un équilibre entre l'attractivité de Toulouse et la tranquillité et d'améliorer la procédure de contrôle et renforcer les sanctions. De plus, une commission de vie nocturne se tient régulièrement pour analyser les appels effectués auprès d'Allô Toulouse et de réajuster les dysfonctionnements.

Un résident souhaite savoir ce que le label UNESCO va apporter à sa vie quotidienne. Annette Laigneau précise l'importance en terme de visibilité et de regain économique pour la ville. Elle évoque également la fierté pour l'ensemble des Toulousains. Enfin, elle précise que le label UNESCO garantit une vigilance accrue sur le Patrimoine et l'espace public.

Un riverain propose de mettre de la pelouse au sol, plutôt que de la pierre. Cette contribution sera étudiée.

Une riveraine s'interroge sur l'implantation des stations Vélô Toulouse. Maurice Pradal, informe cette riveraine qu'une station est décalée. L'opportunité d'une station sur la place est à étudier.

Des habitants s'interrogent sur le devenir des « Resto du Cœur » qui s'installent sur la place du Salin. Certains souhaitent que la distribution des repas soit maintenue sur la place. Julie Escudier prend acte de cette demande.

Un riverain s'interroge au sujet de l'accessibilité des artisans dans le centre-ville. Il déplore que l'accès soit contraint et difficile, ce qui freine les artisans pour se rendre dans le centre de Toulouse. Des solutions ont été mises en place par le service de la Circulation pour faciliter l'accès des artisans pour des interventions en centre-ville.

Un riverain souhaiterait que le jardin de la Cour d'Appel soit davantage valorisé. Peter Jan Versluys répond qu'il aurait fallu supprimer la totalité du stationnement à cette fin. Cette option n'a pas été retenue.

Une riveraine aurait souhaité que la requalification de la Place du Salin aille jusqu'au bout de la démarche par la suppression totale du stationnement.

Une concertation est en cours au sein de la Cour d'appel pour avoir les avis concernant la couleur des pavés qui seront posés. Les urbanistes et le service des Grands Projets vont se rapprocher de la Cour d'Appel pour harmoniser les deux projets.

Madame Escudier et Annette Laigneau remercient l'assistance pour leur écoute et leurs contributions.

Les participants remercient en retour la Municipalité pour avoir intégré la place du Salin au projet Toulouse Centre.